

L'état devra-t-il venir au secours d'Alpiq ?

Notre canton détient indirectement des actions d'entreprises actives dans l'énergie nucléaire en Suisse et à l'étranger via Romande Energie qui détient 28,72% de EOSH, qui elle-même détient 31,38% d'Alpiq.

Or, la société Alpiq présente des difficultés financières importantes. Son site internet¹ précise que le résultat 2011 est fortement négatif. Récemment, la presse s'est aussi largement fait l'écho des difficultés financières d'Alpiq, le plus gros électricien de Suisse. D'autres sources parlent même d'un déficit abyssal de CHF 1.35 milliards pour 2011².

A lire la presse spécialisée, les causes de ces problèmes financiers sont diverses : une vision de la croissance à tout prix aujourd'hui totalement dépassée ; des investissements ratés dans des centrales à gaz en Allemagne, qui perdent de l'argent car heureusement dépassées par les éoliennes et les centrales solaires ; et aussi vraisemblablement une comptabilité qu'on peut qualifier d'« artistique », déguisant les coûts réels du démantèlement des centrales nucléaires et cédant notamment à l'argumentation facile et dangereuse des producteurs nucléaires (« continuer l'exploitation pour amasser suffisamment de fonds pour le démantèlement »), comme indiqué notamment par Kaspar Muller, président de la fondation *Ethos*³ et le collectif *Information nucléaire*⁴. Rappelons à ce titre qu'Alpiq détient 40% de la centrale nucléaire de Gösgen, 32,4% de celle de Leibstadt et 33% de Centrales Nucléaires en Participations (CNP) SA. CNP détient notamment des droits de tirage sur la centrale nucléaire de Fessenheim.

¹ <http://www.alpiq.ch/fr/medias/communiqués-de-presse-articles/press-releases.jsp?news=tcm:116-93144&page79139=5&> Notamment « Le Groupe Alpiq clôture l'exercice 2011 sur des pertes de 1,3 milliard de CHF, compte tenu des nombreuses corrections de valeur, des amortissements extraordinaires et des provisions à hauteur de 1,7 milliard de CHF imputés à l'exercice 2011. Au 31.12.2011, les fonds propres ont baissé à 6,2 milliards de CHF (- 35 %). Le financement des projets actuels a impacté l'endettement net qui a atteint 4,7 milliards de CHF, de sorte que le ratio endettement net/EBITDA s'élève à fin 2011 à 4,1. »

² <http://www.20min.ch/ro/economie/news/story/Alpiq-vend-un-secteur-de-sa-filiale-allemande-26752971>. Notamment « L'opération, combinée à la vente de la part de 20% dans la société italienne Edipower à Delmi pour 200 millions d'euros et au versement par AAT d'un dividende exceptionnel de 60 millions d'euros, permettra à Alpiq de réduire son endettement et de consolider sa flexibilité financière. [...] La cession d'EVT [secteur de technique d'alimentation en énergie, nda] fait partie des mesures de restructuration annoncées en 2011 pour redresser les comptes d'Alpiq qui a essuyé l'an passé une très lourde perte de 1,35 milliard de francs. Le mois passé, le groupe a annoncé avoir vendu pour un montant non dévoilé sa filiale finlandaise Energiakolmio à des investisseurs locaux. [...] Dans le cadre de son redimensionnement, Alpiq a aussi indiqué en janvier vouloir biffer 170 emplois en Suisse, dont 90 à Olten et 40 à Lausanne, sur les 1000 que compte le segment Energie. La moitié des résiliations de contrat doit intervenir cette année. [...] Le programme de restructuration, présenté en novembre dernier, avec à la clef la suppression de près de 450 postes au total, vise des économies de 100 millions de francs. La société entend aussi réduire son endettement de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de francs d'ici 2014. [...] Alpiq n'est pas seul à souffrir de conditions de marché difficiles, marquées notamment par les coûts élevés des combustibles, les bas prix de l'électricité et des surcapacités de production. Ses concurrents zurichois Axpo et bernois FMB ont aussi annoncé des mesures de réductions de coûts et des suppressions d'emplois (140 pour le premier et plus de 250 pour le second). »

³ http://www.letemps.ch/Page/Uuid/65834c30-074b-11e2-a279-e587327816d3/La_solidité_C3%A9_financière_C3%A8re_des_centrales_nucl%C3%A9aires_est_remise_en_question#.UOfpqyxitQ. Notamment « Un analyste bâlois, Kaspar Muller, président de la fondation Ethos, estime que les sociétés exploitantes sont sous-capitalisées pour environ un milliard. Les exploitants contestent ces calculs. [...] « En fait, dans la situation actuelle, c'est comme si on disait qu'on a un million tout en précisant dans une note de bas de page que ce million ne vaut qu'un demi-million », note l'expert. Selon lui, l'une des conséquences de cette sous-capitalisation est la facturation de prix trop bas. Si l'on procédait aux correctifs financiers qu'il réclame, le kWh devrait être vendu entre 8 et 10 centimes au lieu de 4 centimes (Gösgen) ou 5 centimes (Leibstadt). »

⁴ http://www.informationnucleaire.ch/doc_in_07.html.

Quelles que soient les causes de cette débâcle, il semble bien qu'Alpiq va proposer à ses partenaires une recapitalisation, comme l'a récemment expliqué l'Agefi⁵.

Ce qui signifierait que le Conseil d'Etat et les communes actionnaires de Romande Energie vont devoir décider s'il faut renflouer le navire, couler avec lui... ou le quitter dans des chaloupes de sauvetage.

C'est dans ce contexte tendu que nous posons au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quel est l'impact de cette situation sur la Romande Energie, respectivement pour le canton et les communes actionnaires ?
2. En cas de recapitalisation massive d'Alpiq, quel serait l'impact sur le canton et les communes actionnaires ?
3. Quelles sont les solutions envisagées pour ne pas mettre en péril Romande Energie ?
4. Considérant que cette société est détenue en grande partie en mains publiques, des mesures ont-elles été prises pour modérer les conséquences sur l'emploi issues de cette situation ? Si oui, lesquelles ? De plus, le canton est-il prêt à favoriser un accord de branche permettant de préserver l'emploi et les conditions de travail dans ce secteur mis sous pression ?
5. Enfin, sachant que Romande Energie détient une partie d'EOSH qui détient une partie d'Alpiq qui lui-même détient une partie de Romande Energie (mais dont il souhaite se débarrasser au profit de Romande Energie⁶), ne serait-il pas temps de débiter un clair désenchevêtrement de ces participations croisées afin que tout le monde s'y retrouve mieux ?

Lausanne, 5 février 2013



Stéphane Montangero

Souhaite développer

⁵ <http://www.agefi.com/une/detail/archive/2012/december/artikel/alpiq-le-groupe-evalue-les-options-pour-remedier-a-sa-situation-financiere-delicate.html>. Notamment « Le deuxième groupe suisse de production et transportation d'énergie électrique s'est construit en 2009 sur des prévisions de croissance par une expansion à l'étranger, développée en grande partie par Atel, qui se sont révélées beaucoup trop ambitieuses. Le secteur paie aujourd'hui pour des scénarios de consommation qui n'avaient connu qu'une seule direction: la hausse. La stratégie étant focalisée sur la mise à disposition des capacités nécessaires pour limiter l'impact des inévitables carences. [...] la notation, attestant au moment de la création du groupe né de la fusion entre Atel et EOS de la situation financière solide soulignée à maintes reprises par ses dirigeants, s'est dégradée au fil des derniers mois, pour se rapprocher des niveaux à la limite du spéculatif. [...] Les surcapacités de production ont également conduit à une offre surabondante d'unités, avec une demande particulièrement faible pour les plus polluantes, soit les centrales à charbon ou à gaz. Cette stratégie de vente d'actifs à l'étranger avait pourtant été choisie par Alpiq pour offrir une alternative à l'augmentation de capital, peu appréciée par les actionnaires principaux selon le Tages-Anzeiger, qui se réfère à plusieurs sources. Probablement à cause de son effet dilutif, tant sur le cours du titre que sur les dividendes versés. L'échec relatif de ces démarches forcerait donc les intéressés à revenir au projet initial, le journal alémanique évoquant la possibilité d'un accroissement du capital-actions jusqu'à un montant maximum d'un milliard de francs. »

⁶ http://www.alpiq.com/fr/news-articles/communiqués-de-presse/press_releases.jsp?news=tcm:97-99122& En particulier : « Dans le cadre du programme de restructuration actuellement en cours, Alpiq a décidé de vendre les actions qu'elle détient dans Romande Energie Holding SA (ci-après REH; symbole de valeur HREN; ISIN CH0025607331). Alpiq et REH ont signé ce jour un contrat selon lequel REH s'engage à acquérir d'Alpiq 71'257 de ses (propres) actions REH, au prix de CHF 1'100.- par action. Cette acquisition interviendra le 8 janvier 2013 et permettra à Alpiq de réaliser un montant d'au moins 78 millions de CHF. »